

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 137 (2016)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Lu pour vous

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le paysan suisse – sa patrie et son œuvre

Un ouvrage aux dimensions impressionnantes de 32x23 cm, édité en 1939 avec l'appui de la direction de l'Exposition nationale suisse de Zurich par l'Union Suisse des Paysans.

Sous le chapitre IV, *L'organisation des paysans suisses*, figure au point 8: Les organisations d'éleveurs de petits animaux, dont le dernier paragraphe parle des apiculteurs.

« Les apiculteurs suisses allemands se sont réunis dans la Société des apiculteurs de la Suisse allemande, fondée en 1861, leurs collègues romands dans la Société romande d'apiculture, créée en 1876, et ceux du Tessin dans la Società ticinese d'apicoltura, constituée en 1916.



En s'attachant à développer les connaissances professionnelles de leurs membres, en améliorant les races et la technique apicole, en instituant le contrôle et la promotion du miel, en organisant la propagande en faveur de ce produit, en procédant à des recherches relatives à la rentabilité de la branche, en assumant la lutte contre les maladies, en créant l'assurance apicole et en allouant des primes, ces groupements ont rendu les plus grands services à l'apiculture suisse et contribué à la porter à un degré de perfection qui fait l'admiration de tous les spécialistes. »

Quelques pages plus loin, on lit :

« Une division spéciale a été créée en 1907 pour les recherches relatives aux maladies des abeilles ; elle a pu enregistrer des résultats importants en ce qui concerne par exemple la lutte entreprise contre la loque, le noséma et l'acariose. La Division des maladies des abeilles, de la Station fédérale d'essais du Liebefeld, à Berne, a accompli une œuvre de caractère fondamental dans ce domaine. »

Le chapitre IX, *La formation des prix*, nous indique au point 13: Le prix du miel.

Il est intéressant de s'attarder sur ces chiffres d'une autre époque.

« Le kilo coûtait en 1911/13 Fr. 2.40, 1917 Fr. 4.80, 1918 Fr. 6.20 pour grimper en 1920 à Fr. 7.00 et redescendre en 1923 à Fr.4.60, puis remonter en 1928 à Fr. 5.50 et redescendre en 1935 à Fr. 3.80. »

Les fluctuations des prix étaient déterminées par les rendements, l'absence ou l'abondance de récolte.

« Néanmoins, le miel indigène avait fortement à pâtir de la concurrence, de celle surtout exercée par le miel d'outre-mer et le miel artificiel. L'apiculture suisse semblait, de ce fait, menacée dans son existence, ce qui aurait eu des conséquences désastreuses pour l'arboriculture fruitière également, en raison du rôle joué par les abeilles dans la fécondation des fleurs. L'application de la loi sur les denrées alimentaires et la perception d'un droit protecteur (de douane)

élevé (Fr. 120.— par 100 kg) ont contribué à améliorer visiblement la situation de nos apiculteurs. En outre, l'importation du miel fut contingentée, et les importateurs furent tenus de reprendre du miel du pays. La Société d'apiculture de la Suisse allemande a créé, de concert avec les fédérations de coopératives agricoles de cette partie du pays, une organisation pour la mise en valeur du miel suisse contrôlé, organisation qui, dans les bonnes années, reprend le miel du pays et en constitue des réserves pour les années de récoltes déficitaires caractérisées. De ce fait, il sera possible de prévenir de fortes baisses de prix et d'assurer aux consommateurs un approvisionnement régulier en miel indigène. »

Sous le chapitre XI, point 6 : L'apiculture, on peut lire :

« Au cours de la première décennie de ce siècle, l'apiculture avait été en partie délaissée, faute d'un droit protecteur. Pendant la guerre, la pénurie de sucre et les prix élevés de ce produit contribuèrent à une nouvelle réduction du nombre des entreprises apicoles et des colonies. Toutefois, avec la majoration des droits et le contingentement de l'importation, l'apiculture prit une nouvelle extension, de sorte que l'effectif des ruches atteint aujourd'hui (1938) le chiffre le plus élevé qui ait jamais été constaté. La diminution des dommages causés par la loque semble avoir aussi contribué à ce résultat. Les recensements fédéraux des animaux ont déterminé, pour l'apiculture, les chiffres ci-après.

### *L'apiculture suisse*

Années	Au total				Dont				Propriétaires d'abeilles possédant			
	Propriétaires d'abeilles		Colonies		Colonies dans ruches à cadre mobile		Colonies dans ruches à bâti fixe (ruches en paille)		1 ou 2 colonies %	3—10 colonies %	11 colonies et plus %	Total
	Total	Dont avec exploitation agricole	Total	Par propriét.	Propriétaires	Colonies	Propriétaires	Colonies				
1901	42 252	.	242 544	5,7	.	.	.	.	39,4	47,5	13,1	100
1911	34 351	25 797	225 030	6,6	26 377	189 698	12 815	35 332	38,3	45,2	16,5	100
1918	29 377	21 245	205 934	7,0	25 170	186 974	6 523	18 960	36,3	45,2	18,5	100
1926	35 684	25 158	262 535	7,4	31 658	241 842	5 827	20 693	31,4	48,4	20,2	100
1931	36 517	26 813	300 444	8,2	33 959	285 729	3 784	14 715	26,1	50,6	23,3	100
1936	37 650	27 515	336 495	8,9	35 779	325 505	2 706	10 990	23,4	50,7	25,9	100

Graphique 1 : l'apiculture suisse

En 1936, on comptait 23 885 apiculteurs pratiquant l'apiculture à titre de profession principale et 3630 s'y livrant à titre accessoire. Un quart de la totalité des propriétaires de ruches ne se rattachaient en aucune façon à l'agriculture. 8811 apiculteurs possédaient 1-2 colonies, 19 087 en avaient 3-10 et 9752 en exploitaient plus de 10. Le chiffre moyen des colonies entendu par exploitation s'est accru de 6-9 de 1901 à 1936. Le nombre de propriétaires de 1-2 ruches a diminué, pendant la même période, d'environ 50 % ; celui des propriétaires de plus de 10 ruches s'est majoré de 5516 à 9752, et le nombre de leurs colonies a augmenté de 98 497.

Autrefois, l'apiculture était généralement pratiquée à l'aide de ruches de paille à bâti fixe, c'est-à-dire dans lesquelles les rayons font corps avec la ruche. En 1911 déjà, 16 %, et, en 1936,

3 % seulement des colonies étaient logées dans des ruches de paille. Ces dernières seront bientôt entièrement remplacées par les ruches à cadres mobiles. Il n'est guère de branche de l'agriculture suisse qui ait réalisé des progrès d'ordre technique aussi important que tel a été le cas pour l'apiculture. En Suisse romande, c'est la ruche Dadant qui domine, et on la rencontre aussi au Tessin à côté de la ruche suisse. En Suisse allemande, on donne d'une manière générale la préférence à la ruche suisse, issue elle-même de la ruche Bürki-Jeker. Le modèle moderne comprend deux magasins à miel avec petits cadres et un nid à couvain avec cadres entiers. Les ruches Spühler, Helvetia et Streuli ont été également adoptées dans une certaine mesure dans la Suisse orientale. »



Photo : E. Boss, secrétariat des paysans suisses

*Ecole cantonale d'agriculture de Cernier. Ruches et rucher.*

Une grande innovation fut l'élevage de reines afin d'améliorer : la pratique, la douceur et le rendement. Les stations de fécondations sont nées.

L'emploi de rayons artificiels a contribué à alléger le travail des abeilles.

Les connaissances professionnelles de nos apiculteurs ont été développées par l'institution de cours, conférences, bibliographie, publications d'excellents périodiques, visites de ruchers et échanges de vues lors d'assemblées.

Il suffit d'évoquer François Huber comme illustre exemple.

Même la rentabilité de l'apiculture est calculée, on peut lire : « Les frais de production se sont accrus. Les frais de la main-d'œuvre se sont relevés après guerre, mais se sont ensuite réduits.

*La rentabilité de l'apiculture d'après les recherches du Secrétariat  
des paysans suisses*

Moyenne annuelle	Nombre des ex- ploitations apicoles con- trôlées chaque année	Frais de production								Réculte de miel par colonie	Prix moyen obtenu par kg. de miel	Produit du tra- vail à l'heure	
		par colonie											
		Sucre Fr.	Petits instru- ments Fr.	Ruches Fr.	Kuchers Fr.	Divers Fr.	Travail Fr.	Intérêt des capitaux engagés Fr.	Total Fr.				par kg. de miel Fr.
1912/15	30	5,3	0,6	1,0	0,9	2,6	4,8	4,6	19,8	3,7	5,2	3,0	0,7
1916/20	84	14,1	0,8	1,0	1,1	2,5	7,3	5,6	32,4	4,2	8,7	5,4	4,2
1921/25	90	10,4	1,3	1,2	1,8	4,3	9,7	6,8	35,5	4,1	8,8	5,0	3,2
1926/30	76	7,9	1,2	1,4	1,7	4,2	8,9	7,1	32,4	4,7	6,6	4,7	1,8
1931/35	92	5,0	1,2	1,4	1,7	4,7	8,6	6,5	29,1	3,5	7,7	3,8	2,0
1936	94	6,4	0,9	1,2	1,7	4,0	6,9	6,1	27,2	7,3	2,8	3,4	-1,2
1937	89	6,0	0,8	1,2	1,7	5,1	6,9	5,7	27,4	6,7	3,5	3,8	-0,8

*Graphique 2: rentabilité*

Le coût de la production entendu par kg de miel varie fortement selon l'importance de la récolte. Les prix du miel sont moins sujets à fluctuations que les frais de production, de sorte que le gain réalisé par l'apiculteur est en tout premier lieu fonction du rendement. Toutefois, ce dernier ne dépend pas seulement du savoir et des aptitudes des intéressés, mais aussi, dans une mesure particulièrement accusée, des conditions atmosphériques. C'est en 1918 que la récolte de miel a été la plus forte et que cette denrée a atteint les prix les plus élevés : aussi cette année a-t-elle été des plus avantageuses pour les apiculteurs.

Le secrétariat des paysans suisses a calculé le rendement brut de l'apiculture suisse à 4,5 millions de francs en 1911, à un chiffre annuel moyen de 8,9 millions pour la période 1921/25, à 7,8 millions en 1926, à 9,5 millions en moyenne pour 1931/35, à 2,9 millions en 1936, à 4,4 millions en 1937 et à 14,5 millions en 1938. Dans des conditions normales, le rendement brut atteint 8 – 10 millions, dont 98 % proviennent du miel et 2 % de la cire et des rayons.

Il convient aussi, pour apprécier à sa pleine valeur l'importance économique de l'apiculture, de considérer l'utilité des abeilles pour la fécondation des fleurs des arbres fruitiers. Or, il a été constaté que la pollinisation s'effectue dans la proportion de 80 % au moins par les abeilles. En raison de la fraction notable pour laquelle l'arboriculture fruitière entre dans le rendement brut de l'agriculture, la conservation de l'apiculture et l'encouragement à donner à cette branche prennent une importance qui dépasse et de beaucoup son rendement brut-argent. »

*Votre butineuse : Rose Aubry*

*P.-S. de la rédaction : Ces données reflètent l'apiculture il y a un siècle, la prise de conscience de l'importance de l'action des abeilles était déjà clairement établie. A ce jour, pratiquement un siècle plus tard, nous continuons de réclamer la reconnaissance pour le labeur de nos protégées !*

Mots croisés N° 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1									■		
2			■								
3							■				
4					■						
5			■					■			
6		■		■						■	
7					■						
8							■		■		■
9					■			■			
10									■		
11					■						

Réponses N° 41

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	B	O	U	L	E	D	O	G	U	E	■
2	A	R	B	O	R	I	C	O	L	E	S
3	R	■	U	T	I	L	E	■	T	E	R
4	B	U	■	E	C	A	L	A	I	■	A
5	O	T	E	R	■	P	O	M	M	E	S
6	T	■	V	I	S	I	T	E	E	S	■
7	E	T	■	E	N	D	■	N	■	S	U
8	R	A	S	S	I	E	D	■	D	O	S
9	A	N	I	■	F	R	E	L	O	N	S
10	■	C	E	R	F	■	R	U	I	N	E
11	R	A	D	I	E	S	■	E	T	E	L

Horizontal

1. Contre la teigne ? – pronom personnel
2. Non dit – à ne pas prendre avec des pincettes
3. Détecteurs à... gros sous – sur la croix
4. Place romaine – dressés
5. Canton bilingue – fleuve allemand – est allemand
6. Bon coup au golf
7. Parti – distraction
8. Teinture anti-bobo
9. Nom d'un tsar – en bas de page – le roi de l'acné...
10. Jeter à nouveau – pour lier
11. Saisons agréables – dressées

Vertical

1. Qui a un caractère désagréable
2. Se déplace dans le ciel – lézard apode
3. 1<sup>re</sup> hors de portée – va désigner le champion
4. S'est brûlé les ailes – cigares
5. Fin de fable chère à La Fontaine
6. Proche d'elles – signe du zodiaque
7. Règle d'architecte – matériau de construction – support à bateau
8. Grand lac – pour le repos – a pris du plaisir
9. Désirs ardents
10. Prêtes à être mangées – au goût marin
11. Vivre – enlève

Philippe Locatelli